

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

<u>Le mercredi 20 mars 2024 à 19h</u> Salon du personnel de l'école

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves (a. 64) »

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Vérification des présences et du quorum
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 24 janvier 2024
- 5. Sujets en approbation
 - 5.1 Calendrier 2024-2025 document
 - 5.2 Temps alloué à chaque matière (grille matière) document
 - 5.3 Normes et modalités d'évaluation 2024-2025 document
 - 5.4 Règles de formation des groupes 2024-2025 document
 - 5.5 Journée pré-accueil au préscolaire 6 juin 2024
 - 5.6 Règle de conduite 2024-2025 document
- 6. Sujet en consultation
 - 6.1 Principes d'encadrement des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine, découpe (art. 77.1) **document**
- 7. Sujet en information
 - 7.1 Application des recommandations du rapport de protecteur régional de l'élève.
- 8. Sujet en adoption
 - 8.1 Comité de parents et président
 - 8.2 Enseignants
 - 8.3 Membres du soutien, des professionnels et du service de garde
 - 8.4 Direction

Mario Ducheine	Maxime Brosseau	
La président,	Le directeur,	
10. Date de la prochaine réunion 24 avril 2024 11. Levée de l'assemblée		
-		
9. Varia		